



CA Saint-Lô Agglo (Siren : 200066389)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Saint-Lô
Arrondissement	Saint-Lô
Département	Manche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabrice LEMAZURIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	70 Rue du Neufbourg
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	50008 SAINT-LO CEDEX
Téléphone	02 14 29 00 00
Fax	02 14 29 00 09
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	79 285
-----------------------------	--------

Densité moyenne 95,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 61

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
50	Agneaux (215000027)	4 682
50	Airel (215000043)	547
50	Amigny (215000068)	159
50	Baudre (215000340)	595
50	Beaucoudray (215000399)	136
50	Bérigny (215000464)	445
50	Beuvrigny (215000506)	138
50	Biéville (215000548)	197
50	Bourgvallées (200086213)	3 383
50	Canisy (200063543)	1 788
50	Carantilly (215000985)	635
50	Cavigny (215001066)	273
50	Cerisy-la-Forêt (215001108)	1 043
50	Condé-sur-Vire (200063592)	4 246
50	Couvains (215001488)	570
50	Dangy (215001595)	679
50	Domjean (215001645)	1 018
50	Fourneaux (215001926)	131
50	Gouvets (215002148)	290
50	Graignes-Mesnil-Angot (200007839)	892
50	La Barre-de-Semilly (215000324)	1 065
50	La Luzerne (215002833)	76
50	Lamberville (215002619)	170
50	La Meauffe (215002973)	1 031
50	Le Désert (215001611)	606
50	Le Lorey (215002791)	594
50	Le Mesnil-Amey (215003021)	295
50	Le Mesnil-Eury (215003104)	175
50	Le Mesnil-Rouxelin (215003211)	492
50	Le Mesnil-Véron (215003245)	111
50	Le Perron (215003989)	200
50	Marigny-Le-Lozon (200058220)	2 804
50	Montrabot (215003518)	88
50	Montreuil-sur-Lozon (215003526)	347
50	Moon-sur-Elle (215003567)	806
50	Moyon Villages (200053908)	1 469
50	Pont-Hébert (200077360)	2 106
50	Quibou (215004201)	869
50	Rampan (215004235)	223
50	Remilly Les Marais (200063998)	1 070

50	Saint-Amand-Villages (200063576)	2 576
50	Saint-André-de-l'Épine (215004466)	559
50	Saint-Clair-sur-l'Elle (215004557)	995
50	Sainte-Suzanne-sur-Vire (215005562)	713
50	Saint-Fromond (215004680)	769
50	Saint-Georges-d'Elle (215004730)	387
50	Saint-Georges-Montcocq (215004755)	993
50	Saint-Germain-d'Elle (215004763)	221
50	Saint-Gilles (215004839)	1 013
50	Saint-Jean-de-Daye (215004888)	640
50	Saint-Jean-d'Elle (200056513)	2 585
50	Saint-Jean-de-Savigny (215004912)	442
50	Saint-Lô (215005026)	20 181
50	Saint-Louet-sur-Vire (215005042)	213
50	Saint-Martin-de-Bonfossé (215005125)	541
50	Saint-Pierre-de-Semilly (215005380)	448
50	Saint-Vigor-des-Monts (215005638)	290
50	Tessy-Bocage (200077931)	2 269
50	Thèreval (200056828)	1 840
50	Torigny-les-Villes (200053825)	4 499
50	Villiers-Fossard (215006412)	667

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>gestion du service public de l'eau potable eaux pluviales</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>collecte, transport, stockage, régulation et dépollution des eaux pluviales en secteur d'agglomération au sens géographique (espaces bâtis limités par panneaux d'entrée et de sortie de communes) plus les réseaux et bassins constituant l'exutoire jusqu'au rejet au milieu naturel les ouvrages associés à la collecte, au transport, à la régulation et à la dépollution des eaux pluviales sont les canalisations, les regards, les bassins d'orages, les techniques alternatives de régulation (puits d'infiltration, tranchés drainantes) à l'exclusion de tous les accessoires de voirie (grilles, caniveaux, acodrains).</i>
- Parcs naturels régionaux <i>adhésion au syndicat mixte du parc régional des marais du cotentin et du bessin</i>

- Autres actions environnementales <i>schémas d'aménagement et de gestion des eaux adhésion au parc naturel régional des marais restauration et entretien de cours d'eau lutte contre les rongeurs aquatiques</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>pôles de santé médicaux et maisons de santé</i>
- Action sociale
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>animation, gestion, financement, construction, réhabilitation, entretien des équipements et services et développement des actions qui relèvent de l'accueil du jeune enfant (0-3 ans) et de d'accompagnement des familles (dont la parentalité).. attribution de fonds de concours aux communes pour la construction ou la rénovation d'équipements faisant l'objet d'une utilisation partielle pour l'exercice de la compétence accompagnement financier des associations gérant des structures d'accueil collectif de jeunes enfants d'initiative privée agréées participation à l'investissement concernant les projets de maisons d'assistante maternelles dans le cadre de la politique définie par le conseil communautaire</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>dans les zones reconnues d'implantation prioritaires, la réalisation de pôle de santé libéraux et ambulatoires, en maîtrise d'ouvrage directe ou dans le cadre de maîtrise d'ouvrage déléguée en partenariat avec d'autres collectivités non membres dans les zones non reconnues d'implantation prioritaire, participation financière à l'investissement de nouveaux équipements des pôles médicaux , maisons de santé</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Elaboration de la politique de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire une politique locale de commerce de détail et soutien aux activités commerciales <i>orientations fixées par le schéma régional de développement économique immobilier d'entreprises soutien à la filière équine : participation au financement de la construction du pôle hippique de saint-lô participation au financement de l'hippodrome de graignes soutien aux actions et aux acteurs et organismes oeuvrant dans le domaine de la filière équine soutien aux commerces de proximité</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>participation et / ou maîtrise d'ouvrage de bâtiments destinés à l'enseignement supérieur participation aux équipements pédagogiques et de recherche ; soutien à la recherche soutien à la vie étudiante</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>documents d'urbanisme</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>d'intérêt communautaire y compris droit de préemption urbain pouvant être délégué aux communes</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

élaboration du schéma directeur d'itinéraires cyclables et sa réalisation organisation des transports urbains et collectifs sur le territoire communautaire y compris le transport à la demande réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie communautaire , des aménagements des espaces publics et des établissements communautaires recevant du public (hors mise en oeuvre des travaux concernant les compétences communales)

- Transport scolaire

organisation du transport scolaire avec possibilité de conventionnement avec une autorité organisatrice de transport secondaire prise en charge des accompagnateurs dans les cars destinés au transport scolaire pour les élèves de maternelle

- Plans de déplacement urbains

et élaboration du schéma directeur d'itinéraires cyclables et sa réalisation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

mise en accessibilité de la voirie communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

mise en place et suivi du politique du logement, notamment du logement social en vue d'assurer l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : élaboration d'un PLH

- Politique du logement étudiant

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Acquisition en commun de matériel

- Gestion d'un centre de secours

participation au financement des travaux sans maîtrise d'ouvrage sur les centres de secours et contribution au fonctionnement du SDIS versement de subventions aux amicales des sapeurs-pompiers coordination de la politique relative aux équipements de défense contre l'incendie avec le SIS et les communes

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

aménagement numérique : établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de télécommunications, promotion des usages en matière de technologie de l'information et de communication

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

gestion des aires permanentes d'accueil des gens du voyage inscrites au schéma départemental , aménagement et gestion des aires d'accueil de grands passage

- Autres

Gestion du domaine public fluvial ; Aménagement et gestion de fourrière animales

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
14	SM eau de Caumont-l'Eventé (200052611)	SM fermé	11 316
14	Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand (200099760)	Pôle métrop.	1 269 546

50	SM du Point Fort (255003063)	SM fermé	121 623
50	Syndicat départemental de l'eau de la Manche (200033462)	SM fermé	301 454
50	SMO Pôle hippique de Saint-Lô (251405460)	SM ouvert	79 285
50	Syndicat du SAGE Côtiers Ouest Cotentin (200051365)	SM ouvert	527 508
50	SM du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (255002552)	SM ouvert	384 707
50	SM Manche numérique (255003592)	SM ouvert	557 624
50	Syndicat de la Vire (255003550)	SM fermé	93 271

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)